

# Ensemble en Terre de Camargue

Le magazine de la Communauté de communes

Le Grau du Roi • Aigues-Mortes • Saint-Laurent d'Aigouze

N°21

Décembre 2015



## Trois médiathèques, **UN RÉSEAU EN @CTIONS !**

**Communauté  
de communes**

Terre de **CAMARGUE**

[www.terredecamargue.fr](http://www.terredecamargue.fr)

■ Faréa, la maison-bateau  
« full écolo »

■ Des vignes « zéro herbicide »

■ On trie plus et mieux :  
confirmons l'élan !

■ La base nautique  
à le vent en poupe

## Siège de la Communauté de communes

### Terre de Camargue

26 quai des Croisades  
30220 Aigues-Mortes  
04 66 73 91 20

cc@terredecamargue.fr

Lundi : 9h-12h / 13h30-17h30

Mardi au Jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30

Vendredi : 8h-12h

## CADRE DE VIE

### Restauration scolaire

#### ● Aigues-Mortes :

Ch. Gros, 04 66 53 83 13

H. Séverin, 04 66 88 45 83

#### ● Le Grau du Roi :

Repausset et Deleuze, 04 66 71 71 55

Tabarly, 06 72 99 31 64

#### ● St-Laurent d'Aigouze :

C. Dusfourd, 04 66 71 94 55

#### ● Cuisine centrale :

cuisine.centrale@terredecamargue.fr

## Médiathèques intercommunales

#### ● Aigues-Mortes :

bd Gambetta, 04 66 53 68 16

#### ● Le Grau du Roi :

Palais des Sports et de la Culture,  
04 66 53 04 63

#### ● St-Laurent d'Aigouze :

rue Folco de Baroncelli, 04 66 53 90 51

Horaires mi-septembre à mi-juin :

Mardi 14h-18h, Mercredi 9h-12h / 14h-18h,

Vendredi 9h-12h / 14h-19h30

Samedi 9h-13h

## Piscine Aqua-Camargue

Avenue de Dossenheim, Le Grau du Roi

04 66 35 74 89

## ECONOMIE, EMPLOI

### Maison de l'Emploi et des Entreprises

13, rue du Port, Aigues-Mortes, 04 66 53 61 38

Lundi au vendredi 9h00-12h00 / 13h30-16h30

Fermé le jeudi après-midi

## DECHETS

### Service Environnement

(commande de bacs déchets...)

04 66 73 91 28

### Collecte des encombrants

Sur appel uniquement au :

 **N°Vert** 0 800 004 227

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

### Déchèteries

#### ● Déchèterie du Bosquet,

Aigues-Mortes : 06 82 39 15 14

Lundi au vendredi 8h30-12h / 14h-17h30,  
samedi 8h30-12h

#### ● Déchèterie de l'Espiguette,

Le Grau du Roi : 06 89 32 08 46

Lundi au samedi 8h30-12h / 14h-17h30

#### ● Déchèterie des Charretiers,

Saint-Laurent d'Aigouze : 06 89 32 08 42

Lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-17h30,  
samedi 8h30-12h

#### ● Point propre Port de pêche,

Le Grau du Roi : 06 80 87 25 40

Lundi au vendredi 9h-12h / 14h-18h,  
samedi 8h30-12h

#### ● Point propre Port-Camargue,

Le Grau du Roi : 06 88 35 00 57

Mardi au samedi 8h-12h / 14h-17h

#### ● Plateforme de compostage,

L'Espiguette, Le Grau du Roi :

Lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-17h30

## EAU, ASSAINISSEMENT

### Service clientèle

09 77 40 94 43 (appel non surtaxé)

www.lyonnaise-des-eaux.fr

### Urgence eau/assainissement

09 77 40 11 39 (appel non surtaxé)



[www.terredecamargue.fr](http://www.terredecamargue.fr)

toute l'actu, des services pratiques,  
l'agenda des événements...

## 4 L'Actu en bref

## 6 Economie & emploi

- Faréa, la maison-bateau « full écolo »



## 7 Gestion de l'eau

- Des vignes « zéro herbicide » pour préserver la ressource en eau

## 8 Déchets

- On trie plus et mieux : confirmons l'élan !
- Donnez une 2<sup>nde</sup> vie à votre sapin



## 10 Dossier

- Trois médiathèques, un réseau en @ctions !



**La piscine intercommunale Aqua Camargue**  
sera exceptionnellement fermée du 21 décembre au 3 janvier pour assurer  
la vidange semestrielle réglementée par l'Agence régionale de santé.  
Réouverture le 4 janvier.

- Directeur de la publication : Laurent Pelissier
- Directeur adjoint de la publication : Pierre Mauméjean
- Comité de rédaction : Laurent Pelissier, Pierre Mauméjean, Renaud Lafuente, Laurence Monet-Pitot
- Rédaction : Laurence Monet-Pitot  
Assistant : Arthur Jeannot
- Photo couverture : Dominique Demouy, 06 75 84 63 77
- Autres photos : Service communication et Dominique Demouy
- Mise en page : bonne impression
- Impression : Imp'act Imprimerie
- Tirage : 16 000 exemplaires
- Dépôt légal : décembre 2015, ISSN : 1967-7073



© Dominique Demouy

### 13 Sport

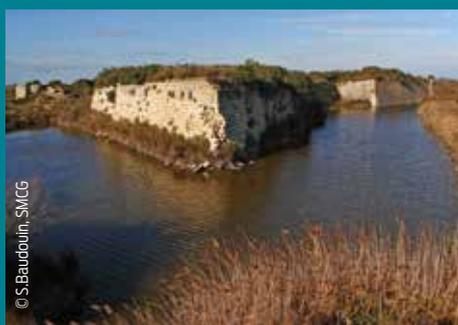
- La base nautique du Vidourle a le vent en poupe

### 14 Restauration scolaire

- Le Repausset-Levant : les travaux sont lancés

### 15 Escapade

- Scènes de la vie à Peccais au XVI<sup>e</sup> siècles au temps de la gabelle
- Balade en Terre de Camargue : le Fort de Peccais



© S.Baudouin, S.MCG

### 16 Agenda

Les temps forts de l'hiver



Le prochain numéro de Ensemble en Terre de Camargue paraîtra le 18 avril 2016.

**V**otée cet été, la loi sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) relance les discussions sur le périmètre des intercommunalités. La presse s'est ainsi fait l'écho d'un projet de fusion entre notre Communauté de communes et le Pays de l'Or. Une annonce prématurée car nous ne sommes pas directement impactés pas la loi NOTRe qui oblige les intercommunalités de moins de 15 000 habitants à se regrouper\*.

Nous entretenons bien sûr des contacts réguliers avec les communes et les intercommunalités voisines, dont Pays de l'Or, car nous avons à traiter de problématiques comparables concernant les transports, l'économie, l'emploi... Ces discussions permettent des échanges d'expériences utiles pour trouver des réponses adaptées qui peuvent être communes à nos différents territoires. Mais il s'agit bien là d'échanges, voire de coopérations ponctuelles sur des projets précis, et non pas de fusion.

Certes, la dynamique économique et touristique autour de l'axe littoral nous lie à la Grande Motte (Pays de l'Or) mais elle est aussi partagée avec les Saintes-Maries de la Mer. Si pour gagner en cohérence et en efficacité, notre intercommunalité doit se regrouper avec d'autres, cela ne se fera pas dans la précipitation mais de manière réfléchie, dans le respect des territoires et de leurs habitants.

Aujourd'hui, nous avons engagé une démarche pour clarifier et actualiser nos domaines de compétences et bâtir un Pacte de territoire. Il s'agit aussi de se mettre en conformité avec le cadre législatif qui fait évoluer les missions confiées aux intercommunalités. Une réflexion est donc menée pour définir l'échelle géographique la plus cohérente pour prendre en charge le développement économique, le tourisme, l'emploi, le droit des sols, l'éclairage public, les eaux pluviales, les équipements sportifs... C'est à partir de ce socle de compétences, bien défini, que nous pourrons ensuite conforter notre projet de territoire.



*Si pour gagner en efficacité, notre intercommunalité doit se regrouper avec d'autres, cela se fera de manière réfléchie dans le respect des territoires et de leurs habitants ”*

### Laurent PELISSIER

Président de la Communauté de communes Terre de Camargue

\*NDLR : la Communauté de communes Terre de Camargue compte 20 400 habitants.



**Toute l'équipe de la Communauté de Communes, élus et personnel, vous souhaite de joyeuses fêtes.**

## Déchets : le calendrier 2016 est dans votre boîte !

Le calendrier de collecte des déchets pour l'année 2016 a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres, avec le magazine Terre de Camargue. Outre les jours de ramassage des déchets ménagers et des emballages recyclables, il rappelle de manière plus pratique les consignes de tri pour chaque déchet. Un document utile à conserver !

Le calendrier est aussi disponible dans les lieux publics et sur [www.terredecamargue.fr](http://www.terredecamargue.fr) (rubrique Gestion des déchets).

## « Tour du monde des saveurs » dans les restaurants scolaires

A l'occasion de la fête du goût, du 12 au 16 octobre, la Communauté de communes a invité les enfants des restaurants scolaires à un tour du monde des saveurs. Cap sur le Maroc, l'Espagne, la Grèce, l'outre-mer et le Vietnam pour découvrir des repas typiques de ces pays. A Saint-Laurent d'Aigouze, une table des saveurs présentait, chaque jour, les différents ingrédients cuisinés au menu pour éveiller les sens et titiller les papilles... Cette animation sera organisée sur les autres sites les prochaines années.



## Premiers coups de pioche...



### Le réaménagement de la partie Sud du quai des Croisades sur le port à Aigues-Mortes est lancé.

La promenade existante le long de la berge sera prolongée pour faciliter l'accès des piétons et des cyclistes au centre historique d'une part, et à la voie verte reliant la Maison du Grand Site et Le Grau du Roi d'autre part. Le stationnement sera réorganisé et maté-

rialisé. Les berges seront également renforcées par un système de palplanches plus performant. **Coût des travaux : 420 000 € HT, financés par la Communauté de communes, la Région et le Département.**

### Les travaux de raccordement des eaux usées de Saint-Laurent d'Aigouze à la station d'épuration intercommunale au Grau du Roi ont démarré.

L'objectif est de mettre aux normes environnementales et sanitaires le traitement des effluents de la commune, actuellement réalisé sur un lagunage sous-dimensionné par rapport à la population. 6 km de canalisation vont donc être construits depuis ce lagunage jusqu'au réseau d'eaux usées du quai des Croisades à Aigues-Mortes relié à la

station d'épuration intercommunale. Les effluents seront transférés sous pression d'air, un système plus économique à terme et qui génère moins de nuisances : pas d'odeurs, pas de produits chimiques.

**Coût de l'opération : 3 millions € financés par la Communauté de communes et l'Agence de l'eau.**



## Inauguration de la fibre optique

• Le Réseau Très Haut Débit en fibre optique, déployé sur le pôle d'activités économiques Terre de Camargue à Aigues-Mortes, a été inauguré le 8 septembre par Laurent Pelissier, Président de la Communauté de communes Terre de Camargue, Denis Ollagnon, Secrétaire général de la Préfecture du Gard, Léopold Rosso, Conseiller départemental, et Katy Guyot, Présidente du Pays Vidourle Camargue. La fibre optique permet de transporter des volumes considérables de données en des temps records de connexion. Les entreprises qui y adhèrent

bénéficient du même niveau de services avec les mêmes délais que les centres urbains, supprimant ainsi les barrières liées à la distance.

• Une aide forfaitaire de 800 € est accordée aux entreprises qui souhaitent raccorder leur bâtiment au Réseau Très Haut Débit et qui en font la demande, auprès de la Communauté de communes, avant la fin de l'année 2016.

Contact : Pôle Aménagement du territoire, 04 66 73 91 30, [p.jonquet@terredecamargue.fr](mailto:p.jonquet@terredecamargue.fr)

## AIGUES-MORTES

### Création d'un Point d'accès aux droits ouvert à tous les habitants

Consciente du désarroi des citoyens face à la multitude de textes législatifs et réglementaires, la mairie d'Aigues-Mortes a créé un Point d'Accès aux Droits, ouvert gratuitement aux habitants d'Aigues-Mortes et des communes voisines, notamment Le Grau du Roi et Saint-Laurent d'Aigouze.

Situé 1 boulevard Gambetta à Aigues-Mortes, le Point d'Accès au Droit est constitué de permanences assurées par des professionnels : défenseur des droits, avocat du Barreau de Nîmes, juriste du Conseil Départemental d'Accès aux Droits, conciliateur de justice, représentant de l'Union Départementale des Affaires Familiales, Médiateur municipal.

Apporter ce service de proximité aux administrés, c'est leur offrir une aide précieuse dans les moments où ils se trouvent face aux difficultés de la vie : conflits de personne, prise à partie, violences, harcèlements, conflits avec une administration, litiges privés ou professionnels...

Des informations et des conseils précis, sûrs et pertinents, sont ainsi donnés par des spécialistes du droit, des contentieux, de la conciliation et de la médiation.

#### Informier, conseiller

A votre écoute, ces professionnels vous accueillent en toute confidentialité pour vous aider à mieux connaître vos droits, vous informer, vous conseiller et vous orienter dans vos démarches juridiques et administratives.

Entièrement gratuites, ces consultations sont organisées sur rendez-vous, auprès du secrétariat juridique au 04 66 80 63 43, ouvert du lundi au jeudi, de 9h à 12h.



**Point d'Accès au Droit**  
Informe, conseille et soutient  
gratuitement.  
1, Bd Gambetta 30220 Aigues-Mortes  
04 66 80 63 43

## SAINT-LAURENT D'AIGOUZE

### Journée provençale, le 3 janvier

Pour terminer les fêtes de fin d'année de façon à la fois traditionnelle et originale, la mairie de Saint-Laurent d'Aigouze vous convie à une journée provençale, dimanche 3 janvier. Toute la journée, sur la place du village, se tiendra un marché provençal. Deux grands rendez-vous sont donnés. A 11h, au départ du gymnase, venez assister au défilé dans les rues du village de la Carreto Ramado, une charrette ornée de

branchages, tirée par des chevaux de trait richement harnachés. Cette tradition rend hommage aux bêtes de labour et aux récoltes. A 14h30, à la salle Vincent Scotto, la pastorale « Riboun » sera jouée : un opéra-comique qui raconte l'histoire d'une famille paysanne victime de la barbarie d'une bande de pillers qui enlève leur fils unique. La fin est heureuse, et l'entrée libre !



## LE GRAU DU ROI

### Ecole de mer de Port Camargue

Fin août, une réunion publique sur la reconstruction de la future école de mer présidée par le Maire, Robert Crauste, le directeur de la Régie Autonome de Port Camargue et le représentant de la SEGARD\* a dévoilé les contours du projet. Acteurs du tourisme, du nautisme, sportifs mais également riverains étaient présents.

Une surface de 2006 m<sup>2</sup>, un étage supplémentaire, une capacité d'accueil augmentée (120 lits), un pôle animations, activités et loisirs de 436 m<sup>2</sup>, avec salle de sport, sont les

grands axes du projet. « *La nouvelle école devra respecter et s'inspirer de l'histoire de Port Camargue* », conseille la SEGARD aux futurs architectes.

#### AGENDA :

**Projet architectural** : printemps 2016 ;

**Travaux** : de septembre 2016 à mai 2018 avec suspension durant la saison 2017 ;

**Inauguration** : juin 2018.

\*SEGARD : Société d'Économie Mixte du département du Gard





# Faréa, la maison-bateau « full écolo »

**Dans le cadre de sa politique de soutien à la création d'entreprises, la Communauté de communes Terre de Camargue accompagne le porteur de projet « Faréa », qui développe un concept original de maison-bateau, écologique et entièrement démontable.**

Depuis plusieurs mois, un prototype de maison-bateau « Faréa » est en exposition sur le port de plaisance intercommunal à Aigues-Mortes... Le Faréa est un navire de catégorie D qui peut flotter en zones lacustres, fluviales et en mers protégées. Ce bateau de 85 m<sup>2</sup> est entièrement démontable et transportable en container. Avec un carré intérieur entièrement modulable, ouvert sur une terrasse de 19m<sup>2</sup>, le Faréa peut héberger jusqu'à 12 personnes grâce à ses cabines de couchage aménagées dans les coques. « Respectueux de l'environnement, le Faréa est « full écolo », souligne Christophe Roi, son concepteur. Il est autonome en électricité, grâce à des panneaux solaires et des batteries, ainsi qu'en eau, par le biais d'un circuit d'eau fermé, sans rejet à la mer. Il est également équipé de vraies toilettes sèches. »

### Un levier pour le tourisme écologique

Les utilisations du Faréa sont variées : de l'exploitation hôtelière sous forme de Faré-villages ou d'éco-quartiers, il peut aussi accueillir un magasin ou un restaurant. Des projets de maisons d'hôtes privées sont en cours dans la région, et trois projets d'éco-tourisme pourraient voir le jour dans le cadre de partenariats publics/privés : « en Guadeloupe, en Nouvelle Calédonie et en Champagne, nous envisageons d'introduire le Faréa à la fois comme un éco-lodge flottant mais aussi comme un outil d'aménagement lacustre pour préserver et valoriser ces zones naturelles sensibles et protégées », explique Christophe Roi.

### « Coups de pouce » au porteur de projet

Outre la mise en place de conditions privilégiées pour accueillir le prototype de maison-bateau sur son port, la Communauté

de communes accompagne le porteur de projet dans la phase de démarrage de son activité. Un terrain et des bâtiments ont été trouvés sur le site de la Copam à Saint-Laurent d'Aigouze où la société a élu domicile. C'est sur ce site que les futurs Faréas pourraient être construits en série. La Communauté de communes soutient également le porteur de projet dans sa recherche de financements : mise en relation avec l'initiative Gard pour bénéficier d'un prêt à taux 0, et avec le Pays Vidourle Camargue pour obtenir des fonds européens.

Enfin, une convention pourrait être signée entre Montpellier Métropole et Terre de Camargue dans le cadre du parlement des territoires. Elle permettrait à Faréa de bénéficier du dispositif d'accompagnement de la Métropole (élaboration d'un business plan...). Faréa pourrait aussi faire partie d'une délégation d'entrepreneurs de la région pour promouvoir à l'étranger leurs activités innovantes. A suivre...

## Des fonds européens pour l'innovation locale

2,4 millions d'euros de fonds européens LEADER ont été attribués, pour la période 2014-2020, au territoire du Pays Vidourle Camargue qui intègre celui de la Communauté de communes Terre de Camargue. Ces fonds permettront d'accompagner des projets innovants dans le secteur de l'artisanat, du tourisme, de la qualité de vie, de la diversification agricole et du patrimoine. Sur le précédent programme (2007-2014), 11 projets sur notre territoire ont bénéficié de cette aide pour un montant de près de 350 000 €.

Contact : Pôle Aménagement du territoire, 04 66 73 91 30, p.jonquet@terredecamargue.fr



La sellerie Cazals à Aigues-Mortes a bénéficié de l'aide européenne.



La station de captage d'eau des Baïsses



12,5 ha de terrains ont été acquis

## Des vignes « zéro herbicide » pour préserver la ressource en eau

**La moitié de l'eau que nous consommons vient de la nappe souterraine de la Vistrenque. Peu profonde, cette nappe est particulièrement vulnérable aux activités développées en surface. Un plan d'action est engagé pour lutter contre les pollutions et préserver durablement notre ressource en eau.**

Mal connue, parfois même ignorée, alors que nous l'utilisons tous les jours, la nappe de la Vistrenque est un réservoir d'eau stratégique pour notre alimentation en eau potable. Naturellement de bonne qualité, l'eau des nappes peut toutefois être altérée localement par la présence de nitrates (engrais) et de pesticides. Sur l'aire d'alimentation du captage des Baïsses à Aimargues, des herbicides chimiques, utilisés pour le désherbage des vignes, ont été détectés dans l'eau brute, avant son traitement pour la rendre potable. La Communauté de communes Terre de Camargue est propriétaire et exploite la station de captage d'eau des Baïsses, qui alimente 50% de notre territoire en eau potable.

### Une démarche préventive

Dès 2008, pour éliminer les pesticides, elle a mis en place un traitement de l'eau au charbon actif en complément du traitement au chlore. « Il s'agit d'une action curative pour fournir une eau potable de qualité, conforme à la réglementation, explique Jean-Paul Cubilier, Vice-président en charge de la gestion de l'eau. Mais nous souhaitons aller plus loin en mettant en œuvre des actions préventives pour protéger durablement la ressource en eau. » La Communauté de communes est accompagnée dans sa démarche par le Syndicat des nappes Vistrenque et Costières : « sur le captage des Baïsses, classé

prioritaire par le Grenelle de l'environnement, nous avons commencé par délimiter une zone de protection sur laquelle mettre en œuvre le plan d'actions préventif », précise Carine Esculier, chargée de mission.

### Vers une agriculture responsable

Sur ce périmètre, la Communauté de communes vient d'acquérir 12,5 ha de terrain, pour un montant de près de 300 000 € financés à 80% par l'Agence de l'eau. « Plutôt que de geler ces terres, nous préférons travailler en coopération avec des agriculteurs ou des éleveurs pour soutenir l'économie locale, mais en développant des pratiques responsables », souligne Jean-Paul Cubilier. Un bail environnemental est ainsi en cours de signature avec un agriculteur pour lui permettre de continuer à exploiter ses 10 ha de vignes mais en n'utilisant plus aucun herbicides et en ayant recours à un traitement biologique contre les insectes nuisibles. « C'est plus de travail mais la collectivité m'accorde un loyer plus bas pour compenser une partie des frais supplémentaires », témoigne l'agriculteur, Marc Ribes. Cet hiver, l'opération de pâturage des vignes par les ovins, lancée en 2014, sera renouvelée. Cette technique innovante, qui met en coopération éleveurs et agriculteurs, permet de supprimer l'usage des herbicides chimiques et de produire, dans une moindre mesure, un engrais naturel...

### Le pâturage d'ovins, un désherbage 100% naturel

“

L'hiver dernier pendant trois semaines, environ 200 moutons sont venus pâturer sur mes vignes à Aimargues. Cela m'a permis d'éviter une opération de désherbage sur les deux que je réalise chaque année, et cela fait plus propre. En février prochain, je compte renouveler l'expérience et l'étendre sur mes vignes à Gallargues. ”

Marc Ribes, agriculteur.





## On trie plus et mieux : confirmons l'élan !

**Quand les résultats progressent, il faut le dire : les habitants de Terre de Camargue trient plus et mieux ! L'amorce d'une prise de conscience citoyenne essentielle pour préserver notre cadre de vie et l'environnement, mais aussi notre porte-monnaie...**

Certes, avec 23 858 tonnes collectées en 2014, notre production de déchets (tout confondu : ménagers, recyclables, déchèterie...) augmente sur notre territoire mais la population aussi. Rapporté à l'habitant, elle reste stable et on observe même une baisse de 1,3% des déchets à incinérer par rapport à 2013. Parallèlement, le tonnage des déchets recyclables collecté (emballages, verre, papier) augmente de 1,25%. « *C'est la première fois depuis 2010 que l'on note une hausse des déchets recyclables, et cette tendance se confirme en 2015* », souligne Olivier Pénin, Vice-président délégué à l'environnement.

### Tri du verre : ça décolle !

Parmi les déchets recyclables, la collecte du verre enregistre la plus forte progression : +6%. La campagne de communication menée à l'automne 2014 avec Eco-Emballages semble porter ses fruits : une bonne nouvelle pour ce matériau qui peut se recycler à l'infini. « *Le tri du verre présente de nombreux avantages, rappelle Olivier Pénin. Il permet de préserver les ressources naturelles. Il crée des emplois locaux au sein de la Verrerie de Vergèze à 30 km où le verre est transformé en nouvelles bouteilles. Il permet aussi de faire des économies : une bouteille coûte 10 centimes à la collectivité quand elle est incinérée alors qu'elle en rapporte 5 lorsqu'elle est triée et vendue au verrier.* » Ces recettes permettent de compenser l'augmentation constante du coût de traitement des déchets.

### Des déchèteries plus fréquentées

Autre chiffre positif, celui de la fréquentation des déchèteries qui progresse de 5%. Il est effectivement moins coûteux de déposer ses déchets en déchèterie, où ils sont triés selon leur nature dans les différentes bennes, que de faire enlever en porte à porte ses encombrants qui partent à l'incinérateur. Avec un parc de 5 déchèteries sur son territoire, la Communauté de communes offre un vrai service de proximité, gratuit pour les habitants.

### Un tri de meilleure qualité

Enfin, si les habitants trient plus, ils trient aussi mieux : au centre de tri de Lansargues, le taux de refus des emballages collectés sur notre territoire n'est que de 10% (contre 25% sur le Gard) et il s'améliore chaque année. Les erreurs de tri ont des incidences à la fois sociales et économiques. Il est bon de rappeler que tri se fait... à la main ! C'est un travail pénible qui engendre des troubles musculo-squelettiques importants. Ensuite, les erreurs de tri coûtent cher car les déchets en question sont réorientés vers l'incinérateur et supportent donc un double coût.

En cas de doute sur le tri d'un déchet, mieux vaut donc le mettre dans la poubelle ordinaire ou demander l'avis d'un conseiller environnement au **04 66 73 91 28**.



**- 1,3 %**  
DE DÉCHETS INCINÉRÉS



**+ 1,25 %**  
DE DÉCHETS RECYCLABLES  
COLLECTÉS



**10 %**  
C'EST LE TAUX D'ERREUR DE TRI  
(contre 25% sur le Gard)

# Des actions pour poursuivre nos efforts

Cependant, si le tonnage de déchets recyclables collecté progresse pour atteindre 37,8 kg par habitant, il reste encore très inférieur à la moyenne départementale : 63 kg par habitant. Nous devons donc poursuivre nos efforts pour rattraper le retard. « Plus les habitants trieront leurs déchets, moins il y aura de déchets envoyés à l'incinérateur et mieux nous maîtriserons les coûts et donc le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères », souligne Olivier Pénin. Chacun à son niveau doit agir : les habitants en appliquant les consignes de tri et en utilisant les services proposés ; la collectivité en déployant un dispositif de collecte efficace.

**En 2016, de nouveaux projets seront ainsi menés pour faciliter le tri et accompagner au mieux les habitants :**

## Plus de points de tri de proximité

Un programme de rénovation et de densification du parc de colonnes de tri en apport volontaire va être lancé. Il permettra de remplacer les colonnes aériennes vétustes par du mobilier plus esthétique et techniquement plus performant, et de mieux desservir certaines zones géographiques.



## Des déchèteries mieux adaptées

Le programme de rénovation pour améliorer la sécurité des déchèteries sera poursuivi avec l'installation de garde-corps au-dessus des bennes. Une signalétique plus lisible des différents types de déchets collectés sera également mise en place pour mieux orienter les usagers.



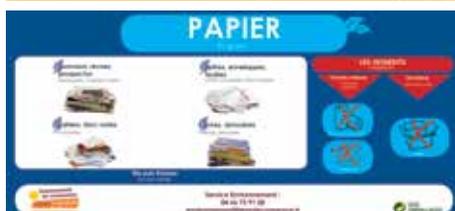
## Plus d'équipements pour le compostage domestique

L'opération « composteurs » sera renforcée : des composteurs individuels, des lombricomposteurs et des composteurs collectifs, à placer en pied d'immeubles, sont proposés aux habitants volontaires. Les conseillères environnement accompagnent les usagers à chaque étape de leur démarche.



## Une information plus claire

Les consignes de tri seront rappelées de manière plus lisible sur les colonnes de tri en apport volontaire et au sein du calendrier de collecte 2016 qui sera distribué, cette année, dans tous les foyers.



## Après les fêtes, donnez une seconde vie à votre sapin !

Les déchets végétaux ne sont pas collectés avec les ordures ménagères ni acceptés à l'usine d'incinération. En janvier 2016, prenez une résolution éco-responsable ! N'abandonnez pas votre sapin n'importe où et n'importe quand, optez pour l'une des deux solutions :

Rapportez votre sapin en déchèterie ou sur la plateforme de compostage :

**1 SAPIN\*  
APPORTÉ  
=  
1 SAC DE COMPOST  
OFFERT**

Inscrivez-vous pour faire collecter votre sapin à domicile  
**04 66 73 91 28**

Les sapins naturels collectés seront rassemblés sur la plateforme de compostage pour être broyés et transformés en compost, utilisé pour fertiliser les terres agricoles.

\* Sapin naturel non floqué et sans décoration



## Trois médiathèques, un réseau en @ctions !

A travers la mise en réseau de ses trois médiathèques, Terre de Camargue offre aux habitants un formidable espace dédié aux loisirs, à l'information, à l'éducation et à la culture. Tour d'horizon des services et des animations, à l'occasion du lancement de nouvelles actions autour du numérique.

Initiée il y a près de 15 ans, la mise en réseau des médiathèques d'Aigues-Mortes, du Grau du Roi et de St-Laurent d'Aigouze a fait du chemin : de trois bibliothèques municipales travaillant de manière indépendante, on est passé à un réseau coopératif puis à un véritable réseau intégré de médiathèques.

### Projet pilote dans le Gard

Cette démarche est accompagnée par le service Livre et Lecture du Conseil départemental qui l'a identifié comme projet pilote dans le Gard. « La gestion intercommunale des médiathèques est un atout incontestable pour les habitants, affirme Léopold Rosso, Vice-président délégué à la culture. La mutualisation des moyens permet bien sûr d'optimiser les dépenses et de faire des économies d'échelle, mais elle permet également de proposer un service de plus grande qualité, identique pour les habitants des trois communes ».

### 50 000 ouvrages et supports

Avec la mise en réseau, une carte d'abonnement unique, valable dans les trois médiathèques, a été instaurée et tous les fonds documentaires ont été mis en commun, offrant ainsi au public un choix beaucoup plus large. Aujourd'hui, l'ensemble du fonds rassemble 50 000 ouvrages et supports (CD, DVD...), et 3000 nouveautés sont achetées chaque année.

### Accompagner les publics au plus près de leurs attentes

Mais la force du réseau des médiathèques repose sur son équipe de 10 bibliothécaires, comme l'explique Magali Morin, chef du service Culture : « les bibliothécaires ont été formés et spécialisés à la fois dans un domaine documentaire (romans adultes, BD, musique, albums jeunesse...) et dans l'accompagnement de publics types (tout-petits, ados, adultes, publics empêchés...). Une véritable expertise est ainsi développée au sein de l'équipe, aussi bien pour gérer les fonds documentaires que pour conseiller efficacement les différents publics et mettre en place des actions adaptées ». Pour diversifier encore leur offre de services et l'adapter aux nouveaux usages, les médiathèques se tournent désormais vers le numérique (lire ci-contre) : une nouvelle étape pour un réseau connecté !



Retrouvez les coordonnées  
des trois médiathèques  
en page 2.



### Livres, magazines et CD ... à domicile

Les médiathèques proposent un service de portage de livres, magazines et CD à domicile pour les personnes de plus de 65 ans et celles qui ne peuvent se déplacer, même temporairement : un service de proximité pratique et convivial.

Pour en bénéficier, contactez votre médiathèque par téléphone. En fonction de vos goûts, une sélection de documents vous sera proposée à domicile une fois par mois. Vous pouvez aussi choisir et réserver vos documents sur le catalogue en ligne sur [www.terredecamargue.fr](http://www.terredecamargue.fr)

Les conditions d'inscription sont les mêmes que dans les médiathèques : 9 euros par an pour les adultes, gratuit pour les enfants jusqu'à 18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux.

# Vos médi@thèques sont connectées...

L'accès à la connaissance est au cœur de l'action des médiathèques quels que soient les supports : les livres, bien sûr, mais aussi les magazines, la vidéo, la musique... et désormais les technologies de l'information et de la communication.

## Internet en illimité

Les médiathèques sont équipées d'un réseau Wifi libre et accessible à tous (abonné ou simple visiteur). Demandez les identifiants de connexion aux bibliothécaires et surfez sur internet en illimité depuis les postes informatiques et les tablettes numériques (à la disposition des abonnés) ou vos propres supports !



## Des tablettes numériques, tout un univers d'applications

Des tablettes numériques sont mises à la disposition des abonnés sur place. Elles offrent la possibilité de surfer sur le web ou de découvrir de nombreuses applications pré-installées, sélectionnées pour leur côté ludique, pédagogique et la qualité de leur graphisme. On y trouve des applications pour la jeunesse classées par tranches d'âge : contes numériques, jeux d'énigmes et de casse-tête, créations graphiques... Les plus grands peuvent se mesurer sur des jeux de stratégie, réviser le brevet au travers de quizz et d'exercices, préparer l'épreuve du code de la route... On peut s'informer sur l'actualité culturelle, écouter, apprendre ou jouer de la musique...



## La presse en ligne : plus de 1000 titres de magazines

Depuis les postes informatiques au sein des médiathèques, les abonnés peuvent lire la presse en ligne parmi un catalogue de plus de 1000 titres de magazines français et internationaux dans des domaines divers : société, économie, culture, sport, jeunesse, féminin, sciences, cuisine et vin, déco, santé, people... Les numéros sont disponibles le jour même de leur sortie en kiosque.



## Des @teliers numériques : découvrez, apprenez, créez

Des ateliers et des animations autour du numérique sont régulièrement organisés au sein des médiathèques pour se familiariser avec le monde des nouvelles technologies, jouer et apprendre à travers la découverte d'applications. Prochaines initiations au numérique, de 9h30 à 10h30, au Grau du Roi : 05/01, 19/01, 02/02 et 09/02.



## « Ma médiathèque et mes services en ligne »

Depuis chez vous sur [www.terredecamargue.fr](http://www.terredecamargue.fr) rubrique Médiathèques en réseau : découvrez l'intégralité des collections proposées, réservez en ligne vos documents, prolongez vos prêts, donnez votre avis sur les ouvrages, apprenez les langues en ligne...

## Apprenez les langues en ligne, chez vous, à votre rythme

Besoin de préparer un séjour à l'étranger, d'acquérir les bases d'une conversation, de rafraîchir des notions : apprenez les langues en ligne depuis chez vous en vous connectant sur [www.terredecamargue.fr](http://www.terredecamargue.fr), rubrique « Ma Médiathèque et mes services en ligne ». 20 langues sont proposées avec la méthode Assimil, simple, interactive et accessible à tous.

## Bookface crée l'illusion !

La photo réalisée par Hugo et Chems, deux jeunes aigues-mortais, a été sélectionnée « meilleur trompe l'œil » par le jury des ateliers Bookface, organisés pour les 8-14 ans, dans les trois médiathèques pendant les vacances de La Toussaint. Les « Bookfaces » sont des photos sur lesquelles on se met en scène avec la couverture d'un livre pour créer une illusion d'optique. Les photos réalisées sont bluffantes : à partager sans modération...

Prochains ateliers pendant les vacances de février de 14h à 15h30 : le 29/02 à Aigues-Mortes, le 01/03 au Grau du Roi et le 02/03 à St-Laurent d'Aigouze.



## Lire, écrire, imaginer, s'évader...

Au sein des médiathèques, les bibliothécaires cultivent le plaisir de la lecture et de l'écrit à tout âge : animations et ateliers sont organisés tout au long de l'année. Entrée libre, demandez le programme !

### Des histoires pour le plaisir...

#### Racontines, de 9 mois à 3 ans

Petites histoires du quotidien ou contes imaginaires, au travers d'albums colorés, de comptines, de marionnettes et de jeux de doigts, Racontines éveille la curiosité des tout-petits. L'atelier est ponctué de petits rituels très appréciés des enfants. Sur le tapis et les coussins colorés du coin jeunesse de la médiathèque, on touche les livres, on sautille, on tape des mains au rythme des chansons à gestes. Parents, grands-parents et assistantes maternelles sont les bienvenus.

**Mercredi, tous les 15 jours, à 10h30, médiathèque à Aigues-Mortes.**

#### L'Heure du conte, à partir de 4 ans

L'Heure du conte invite à partager de savoureux moments d'évasion, pleins de surprises et d'émotions, autour d'histoires drôles, de contes magiques ou d'aventures héroïques. Le cliquetis du bâton de pluie ouvre la séance animée par Mireille : « *J'utilise toujours cette petite ritournelle pour capter l'attention des enfants. Au fil de l'histoire, je sors aussi des poches colorées de mon tablier, des images ou des objets, qui viennent illustrer le conte* ». Une séance de conte se prépare bien en amont : il faut travailler la voix, le ton, le rythme. « *J'essaie de transmettre aux enfants le plaisir des histoires, pour leur donner envie de les lire à leur tour* ».

**Mercredi à 15h30 (hors vacances scolaires), médiathèque Le Grau du Roi.**



### Des échanges conviviaux autour du livre et de l'écrit

#### Le club des lecteurs D'une page à l'autre

Au club de lecteurs on discute de lectures en tous genres : romans, BD, périodiques, mais aussi musique, cinéma... Ici, point n'est besoin d'avoir lu un livre pour participer. Ici, on peut aimer ou ne pas aimer. Ici, nul n'est tenu d'être assidu. Ici, on peut s'enflammer, se taire, écouter... « *L'esprit du Club s'inspire des droits du lecteur de Daniel Pennac car nous le voulons ouvert et résolument libre, confie Betty l'animatrice, ce qui compte, c'est le plaisir d'échanger, de découvrir des lectures vers lesquelles on n'irait pas forcément.* » Le Club travaille aussi sur des projets : participer à la « Voix des Indé » en animant des chroniques sur internet pour promouvoir les ouvrages des petites maisons d'édition régionales ; constituer une bibliographie thématique : romans noirs, historiques, « feel good » (romans qui font du bien) ; faire partager ses « coups de cœur » aux autres usagers des médiathèques...

**Un jeudi par mois de 18h à 20h, médiathèque Le Grau du Roi.**

#### Le petit atelier d'écriture et d'imagination

Un atelier ludique pour laisser libre cours à son imagination, se laisser surprendre par ses propres pensées, jouer avec les mots, se réconcilier avec l'écrit... A partir de mots piochés au hasard, d'une photo, d'une musique, les participants écrivent un texte court qu'ils lisent ensuite aux autres. « *Je viens pour le plaisir d'écrire ensemble, en toute confiance, témoigne Marthe, la doyenne de l'atelier. Ce que l'on écrit n'est pas jugé, il y a une grande bienveillance et beaucoup de convivialité.* »

**Mercredi, tous les 15 jours, de 18h à 20h, médiathèque Le Grau du Roi.**





© Dominique Demouy

## La base nautique du Vidourle a le vent en poupe

**Un 3<sup>e</sup> ponton de mise à l'eau est en construction sur la base nautique intercommunale. Cet équipement dédié au développement des sports d'eau connaît un succès croissant grâce au partenariat réussi avec deux associations.**

Sur le plan d'eau du Vidourle au Grau du Roi, la Communauté de communes met gracieusement sa base nautique à la disposition de deux associations, le Club d'aviron et le Kayak Club Terre de Camargue, avec pour objectif de promouvoir les sports d'eau auprès d'un large public, notamment les jeunes. Un partenariat qui porte ses fruits : « 612 jeunes, du primaire au collège, ont été accueillis l'an dernier dans le cadre des séances de découverte du kayak et de l'aviron proposées par la Communauté de communes », rappelle Christian Haon, responsable des équipements sportifs. Les deux clubs comptent chacun une centaine de licenciés avec une part croissante de jeunes. Tout au long de l'année, ils accueillent des stages de clubs français, étrangers et d'équipes nationales, qui apprécient notre climat et la qualité des installations. Ils organisent également de grands événements sportifs.

### Contribuer au rayonnement du territoire

« Pour accompagner le développement de la base nautique nous avons souhaité investir dans la construction d'un 3<sup>e</sup> ponton de mise à l'eau, explique Santiago Condé, Vice-président délégué aux sports. Cette installation confortera la qualité d'un équipement sportif qui contribue au rayonnement de notre territoire ». Le chantier a démarré : un large ponton central de 26 mètres de long sur 4 mètres de large sort de l'eau. Le projet prévoit aussi de réaligner les 3 pontons dans le sens des vents dominants et de rénover l'ensemble des ancrages de fond et des chaînes de fixation.

### Intégrer l'accès des personnes à mobilité réduite

Ce nouveau ponton sera homologué pour accueillir des personnes à mobilité réduite : sa largeur et les « bute-roues » installés en bordure permettront aux fauteuils roulants de se croiser en toute sécurité ; un lève-personne amovible facilitera les embarcations ; enfin, le cheminement pour accéder au ponton depuis les vestiaires sera mis aux normes. Un atout phare du projet pour Pierre Truong, le Président du Kayak Club : « très engagés en faveur du sport pour tous, nous avons pour objectif, en 2016, d'obtenir le label « Club Handi » décerné par le Comité régional Handisport. Il est donc important d'avoir une base nautique adaptée ». D'un montant de 77 000 euros HT, le projet est co-financé par la Région, le Département, la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports et la Communauté de communes.



*Ce 3<sup>e</sup> ponton donnera une autre dimension à la base nautique, en facilitant les rotations. Il nous permettra d'accueillir les Championnats d'académie et l'une des trois étapes du Challenge régional des jeunes rameurs. Sans oublier nos deux grands événements : la Boucle du Vidourle, qui a rassemblé cette année 220 rameurs de toute la France et d'Europe, et le Challenge Inter Entreprises. »*

**Carole Louche,**  
Présidente du Club d'aviron Terre de Camargue



*Le futur ponton est un atout pour l'image de la base nautique et du club. Nous souhaitons être reconnus pour accueillir de grandes compétitions. En septembre 2016, nous organiserons un sélectif national de marathon (course de canoë-kayak) dans le cadre du Championnat de France de marathon, avec le projet de poser notre candidature pour accueillir ce Championnat en 2018. »*

**Pierre Truong,**  
Président du Kayak club Terre de Camargue





© Dominique Demouy

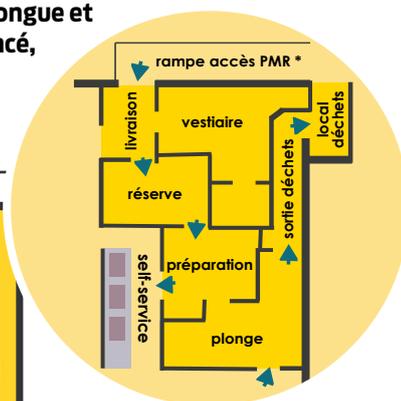
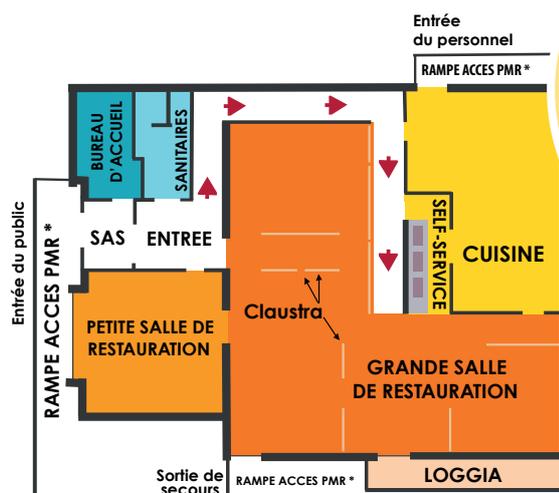
## Restaurant scolaire Le Repausset-Levant au Grau du Roi Les travaux sont lancés

Les travaux de restructuration du restaurant scolaire Le Repausset-Levant ont démarré début décembre, avec du retard : l'analyse des offres pour attribuer les marchés de travaux s'est révélée plus longue et plus complexe que prévue. Mais la nouvelle structure devrait ouvrir ses portes, comme annoncé, à la rentrée 2016. Zoom sur un projet qui améliorera l'accueil et le confort des 240 enfants.



### Les + pour les enfants

- 2 services au lieu de 3 auparavant
- Un service favorisant l'autonomie
- Un cadre plus convivial et moins bruyant
- Un self comme les grands !



- \* PMR : Personne à Mobilité Réduite
- ➔ cheminement jusqu'au self
- ➡ circuit réglementaire des denrées

### Cohérence et confort dans l'aménagement des différents espaces

- La cuisine sera réaménagée pour respecter le circuit réglementaire des denrées selon lequel les produits propres ne croisent pas les sales.
- Le service sera organisé sous la forme d'un self, ce qui permettra de réduire les délais d'attente et de maintenir les plats à température.
- La salle de restauration sera modulable grâce à des claustras amovibles qui créeront des espaces conviviaux de restauration.
- Le bureau d'accueil des parents sera déplacé à l'entrée du bâtiment (côté cour d'école).

### Une isolation acoustique et thermique optimisée

- Le bruit sera réduit au moyen d'ilots acoustiques suspendus au plafond, de panneaux absorbants sur les murs et de claustras amovibles dans la salle de restauration.
- L'isolation thermique du bâtiment sera réalisée sur les murs extérieurs (pour préserver les volumes intérieurs) et à l'aide de brise-soleils (anti effraction) installés aux fenêtres. Toutes les baies vitrées seront renouvelées en conformité avec la nouvelle réglementation thermique.

### L'accueil des personnes à mobilité réduite

Une attention particulière sera portée à l'amélioration des conditions d'accès des personnes à mobilité réduite grâce notamment à deux rampes aménagées aux entrées du bâtiment (public et personnel). Les ouvertures seront élargies.

**730 000 € HT**  
c'est le coût des travaux financés par la Communauté de communes.



## Scènes de la vie à Peccais au XVI<sup>e</sup> siècle au temps de la gabelle

**Ce n'est pas une mince affaire que de se procurer du sel en Camargue. L'application des ordonnances royales entoure les ouvriers du sel d'un personnel bureaucratique très nombreux. Il existe les gardes, les contre-gardes, les mesureurs, les palayeurs, les renverseurs, les porte-cabas. La découverte tout à fait fortuite d'un texte de 1524 de Charles Romistaing, nous conte son aventure à Peccais :**

“

Arrivé le 23 août (1524), il ne trouve personne au salin et se rend à Aigues-Mortes. On lui promet d'être au salin le lendemain. Le 24, se trouvent en effet trois gardes, un mesureur, trois palayeurs et deux renverseurs qui lui mesurent ses 326 quintaux de sel. La dépense est importante. Il est noté les frais de dîner des trois gardes et du mesureur, ainsi que des attelages, le repas de trois palayeurs et de deux renverseurs, plus le goûter des trois palayeurs et des renverseurs,

plus trois pots de vin qu'ils burent en mesurant, plus le lavage des deux grands cabas pour vider et renverser le sel. Il fallut aussi inviter les trois gardes à souper à Aigues-Mortes et leur payer la journée de travail ainsi que les droits de police pour qu'ils signent de leur main. S'ajoutent à tout cela les journées des palayeurs, des mesureurs, des renverseurs, et, comble de tout, payer le notaire pour signer les doubles des mandements établis par les gardes. ”

Ce texte nous donne une idée de l'ambiance qui régnait à Peccais au XVI<sup>e</sup> siècle. Le caractère empirique du mesurage du sel a toujours donné lieu à des contestations, et il était de bon ton, à cette époque, d'avoir tous les égards possibles pour les mesureurs.

Texte de Gérard Boudet, extrait du « site Patrimoine de la ville d'Arles, [www.patrimoine.ville-arles.fr](http://www.patrimoine.ville-arles.fr) ».

Avec la coopération de Robert Brachet, auteur d'un nouvel ouvrage sur l'histoire locale « La Tour Carbonnière », en vente (13€) chez Thierry Gaidan (Tabac), 3 rue Cantonnat à St-Laurent d'Aigouze.

### Le Fort de Peccais

Construit au XVI<sup>e</sup> siècle, le Fort de Peccais abritait les agents royaux de l'administration des finances chargés de surveiller la récolte et le commerce du sel si précieux. Il servait à se prémunir des contrebandiers, des pillards venus de la terre ou des pirates venus de la mer. De nombreux combats ont eu lieu pour s'emparer du Fort, surtout à l'époque des guerres de religions. Fin XVIII<sup>e</sup>, Peccais formait une petite agglomération quasi-autonome, doté même d'une chapelle. Il est inscrit aux Monuments historiques.

## BALADE EN TERRE DE CAMARGUE



### Le Fort de Peccais

**Circuit à vélo en aller/retour qui vous mènera aux ruines du Fort de Peccais entre vignes et étangs.**  
Distance : 19,5 km / Durée : 6h15 (A/R à pieds) - Dénivelé : + 3 m / Niveau : moyen

Au départ d'Aigues-Mortes face à la Porte de la Gardette, prendre la deuxième rue à droite, avenue de la Liberté et avenue Frédéric Mistral en direction du Fort de Peccais. Passer devant le stade et continuer toujours tout droit par Plaine d'Aigues-Mortes, Le Bosquet, Calvière. Au Fort, le retour sur Aigues-Mortes se fait par le même itinéraire.

**A voir en chemin :**

- Les vignobles du Domaine de Listel célèbre pour son vin des sables
- Les Salins du Midi et les canaux qui servaient autrefois au transport du sel
- Les vestiges du Fort de Peccais dont la forme rappelle les fortifications de Vauban

La Communauté de communes aménage un réseau de 130 km de chemins de randonnée répertoriés dans le carto-guide « Terre de Camargue », disponible dans les offices de tourisme et chez les commerçants.



# Agenda : Les temps forts de l'hiver

**LE LIVRE S'ANIME À NOËL,**  
Ateliers créatifs à partir de 7 ans  
21 décembre,  
de 9h à 11h30 et de 14h à 17h

- Créer un sapin de Noël avec du pliage de livres
- Animer un dessin sur une tablette numérique

Médiathèque intercommunale  
Aigues-Mortes  
Inscriptions : 04 66 53 68 16

- Créer un photophore avec du pliage de livres

Médiathèque intercommunale  
Saint-Laurent d'Aigouze  
Inscriptions : 04 66 53 90 51



## JANVIER

### LE GRAU DU ROI

#### SPECTACLE « OU PAS »

23 janvier à 21h

Spectacle « total » (musique, art contemporain, théâtre, danse...) par la Cie Androphyne.

Théâtre Jean-Pierre Cassel.

Tarif : 16 € (tarif réduit : 12 €)

#### « LES FOURBERIES DE SCAPIN »

30 janvier à 21h

Cie les Géotrupes. Théâtre Jean-Pierre Cassel.

Tarif : 18 € (tarif réduit : 14 €)

### ST-LAURENT D'AIGOUZE

#### JOURNÉE PROVENÇALE

3 janvier

- 11h : **Carreto Ramado** : défilé dans les rues du village d'une charrette tractée par des chevaux de trait. Départ du gymnase.

- 14h30 : **la Pastorale Riboun** : opéra-comique joué par le groupe artistique d'Eyguières. Salle Vincent Scotto. Entrée gratuite.

- Toute la journée : **marché traditionnel** sur la place.



## FEVRIER

### AIGUES-MORTES

#### EXPOSITION

du 27 février au 13 mars

Peintures de Marie-Rose Borrego.

Graphismes et sculptures de Bruno Roudil.

Chapelle des Capucins

### LE GRAU DU ROI

#### OPÉRETTE « LA BELLE HELENE »

14 février à 16h

Opéra bouffe en 3 actes. Théâtre Jean-Pierre Cassel. Tarif : 25 €.



#### WEEK END DÉVARIÉ D'HIVER

Théâtre Jean-Pierre Cassel.

19 février à 21h : « **Les clowns meurent comme les éléphants** », par le Théâtre Crac Fabrique de mensonges. Tout public dès 6 ans. Tarif : 8 €.

20 février à 18h : « **Respire !** », par la Cie Circoncentrique. Tarif : 8 €.

21 février à 16h : « **Perpetuum mobile** », par la Cie Sens caché. Tarif : 8€.



#### GOÛTER LITTÉRAIRE (8-14 ans)

24 février de 16h à 17h30

Roman, BD, magazine... viens partager tes lectures autour d'un goûter ! Organisé à la médiathèque par la C.C. Terre de Camargue.

Inscriptions : 04 66 53 04 63.

### ST-LAURENT D'AIGOUZE

#### CONFÉRENCE INTERACTIVE

« AUTOUR D'UNE TOILE »

12 février à 18h30

Proposée par la mairie et l'association Peintres en Liberté. Salle du conseil municipal.

Entrée gratuite.

## MARS

### AIGUES-MORTES

#### EXPOSITION

du 19 mars au 3 avril

Photos de Camargue (vues aériennes) de Alain Colombaud. Sculptures de Dominique Bonillo. Photos de Claude Teisson.

Chapelle des Capucins

#### FOULÉE DES REMPARTS

26 mars

14h : parcours enfants

15h : course de 12,340 km

Stade du Bourgidou. Inscription gratuite.



### LE GRAU DU ROI

#### SPECTACLE « CLOCKWORK »

4 mars à 21h

Cirque, par la Cie Sisters. Théâtre Jean-Pierre Cassel. Tarif : 16 € (tarif réduit : 12 €).

#### ABRIVADO DES PLAGES

5 mars à 11h

Plage du Boucanet, rive droite

### ST-LAURENT D'AIGOUZE

#### FÊTE DU PRINTEMPS

28 mars, toute la journée

Stands de produits de saison. Organisée par la mairie, place du village et arènes.



Plus d'infos sur les événements :  
[www.ville-aigues-mortes.fr](http://www.ville-aigues-mortes.fr)  
[www.ville-legrauduroi.fr](http://www.ville-legrauduroi.fr)  
[www.ville-saint-laurent-daigouze.fr](http://www.ville-saint-laurent-daigouze.fr)  
[www.terredecamargue.fr](http://www.terredecamargue.fr)